

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 mars 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

FNB DE DIVIDENDES CANADIENS À RENDEMENT ÉLEVÉ MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 31 mars 2026

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2026

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le FNB cherche à procurer un revenu élevé et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres d'émetteurs et de FNB canadiens et, de temps à autre, d'options d'achat ou de vente sur de tels titres en réaction aux conditions de marché.

Le FNB peut utiliser des stratégies de placement alternatives comme l'emprunt de fonds et le recours à l'effet de levier et/ou à des instruments dérivés aux fins de couverture et de placement.

L'exposition globale du FNB à ses sources de levier, qui correspond à la somme des sources de levier suivantes, ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du FNB, à l'exception des dérivés visés utilisés aux fins de couverture.

Risque

Les risques associés au FNB demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du FNB.

Le FNB convient aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme qui cherchent un revenu et une plus-value à long terme du capital de placements comprenant des titres de capitaux propres et la souscription d'options en intégrant à leur portefeuille un fonds alternatif canadien, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés boursiers et qui ont une tolérance au risque moyenne.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement des placements n'est pas présenté, car le FNB n'a pas émis de parts pendant la période de 12 mois complète.

Effet de levier

L'effet de levier survient lorsqu'un FNB emprunte de l'argent ou des titres, ou a recours à des produits dérivés, pour effectuer des placements qui n'auraient autrement pas été possibles. L'exposition globale du FNB à ses sources de levier est calculée comme étant la somme des éléments suivants : i) la valeur marchande des titres vendeur; ii) le montant en espèces emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions sur dérivés du FNB, à l'exception des dérivés utilisés aux fins de couverture. Cette exposition ne peut dépasser 300 % de la valeur liquidative du FNB.

Au cours de la période depuis la création du FNB le 3 septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026, l'exposition globale du FNB aux sources de levier a varié entre 14,7 % de la valeur liquidative en mars 2026 et 19,7 % en septembre 2025. Le

FNB vise une exposition de 20 %, et les fluctuations par rapport à la cible découlent des fluctuations du marché. La source de levier a été l'emprunt de liquidités, lequel est utilisé pour soutenir l'achat de titres ou comme couverture en espèces pour les options de vente vendues par le FNB. Le FNB ne détenait aucun dérivé à des fins de couverture.

Actif net

Depuis sa création, le 3 septembre 2025, jusqu'au 31 mars 2026, le FNB a enregistré un revenu net de 1,1 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et une augmentation de 3,9 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Au 31 mars 2026, 15,6 % de la valeur liquidative du FNB correspondait à des stocks détenus par le courtier désigné du FNB, essentiellement aux fins de vente à des investisseurs sur le marché secondaire. Ces placements exposent le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'une incidence négative sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Événements récents

Les perspectives de l'équipe de gestion de portefeuille à l'égard des actions sont restées positives, compte tenu des conditions économiques résilientes aux États-Unis et de l'amélioration des bénéfices des sociétés dans le monde. Cependant, l'endettement des ménages, la sensibilité aux taux d'intérêt et les enjeux liés au logement pèsent sur les perspectives de l'équipe pour le Canada.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,55 %. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé est présenté à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Au 31 mars 2026, le gestionnaire détenait une participation de 2,0 millions de dollars dans le FNB, soit 39,4 % de la valeur liquidative de celui-ci. Si le gestionnaire décide de céder son placement, il le fera de façon à réduire la possibilité d'effets défavorables sur le FNB.

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, car le FNB n'a pas émis de parts pendant la période de 12 mois complète.

FNB DE DIVIDENDES CANADIENS À RENDEMENT ÉLEVÉ MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 31 mars 2026

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2026

| RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Actions | 112,2 |
| <i>Actions</i> | 112,6 |
| <i>Options vendues*</i> | (0,4) |
| Autres éléments d'actif (de passif) | 0,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (12,5) |

| RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Canada | 109,7 |
| Bermudes | 1,6 |
| États-Unis | 1,3 |
| Autres éléments d'actif (de passif) | 0,3 |
| Autre | (0,4) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (12,5) |

| RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Services financiers | 33,0 |
| Énergie | 32,7 |
| Services publics | 12,1 |
| Services de communication | 7,4 |
| Consommation discrétionnaire | 7,1 |
| Biens immobiliers | 6,2 |
| Produits industriels | 5,3 |
| Matériaux | 4,8 |
| Soins de santé | 2,1 |
| Technologie de l'information | 1,3 |
| Consommation de base | 0,6 |
| Autres éléments d'actif (de passif) | 0,3 |
| Autre | (0,4) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (12,5) |

* Les valeurs notionnelles représentent –16,1 % de la valeur liquidative des options sur actions vendues.

La répartition effective présente l'exposition du FNB par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du FNB.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR

| Émetteur/Fonds sous-jacent | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| iShares S&P/TSX 60 Index ETF | 15,5 |
| La Banque Toronto-Dominion | 5,7 |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | 5,0 |
| Banque Royale du Canada | 4,4 |
| Suncor Énergie Inc. | 4,3 |
| Société Financière Manuvie | 4,1 |
| Whitecap Resources Inc. | 3,7 |
| Magna International Inc. | 3,6 |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 3,3 |
| Corporation TC Énergie | 3,0 |
| Banque Nationale du Canada | 2,8 |
| Canadian Utilities Ltd. | 2,6 |
| Parex Resources Inc. | 2,6 |
| Peyto Exploration & Development Corp. | 2,6 |
| TELUS Corp. | 2,5 |
| Nutrien Ltd. | 2,5 |
| Rogers Communications Inc. | 2,5 |
| Enbridge Inc. | 2,4 |
| Fonds de placement immobilier First Capital | 2,3 |
| Algonquin Power & Utilities Corp. | 2,3 |
| Headwater Exploration Inc. | 2,2 |
| Freehold Royalties Ltd. | 2,2 |
| Exchange Income Corp. | 2,2 |
| Sienna Senior Living Inc. | 2,1 |
| BCE Inc. | 2,1 |

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **88,5**

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR

| Émetteur | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|--|----------------------------|
| iShares S&P/TSX – option d'achat vendue @ 48,50 \$ éch. 19-06-2026 | (0,2) |
| iShares S&P/TSX – option d'achat vendue @ 49,00 \$ éch. 19-06-2026 | (0,2) |

Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **(0,4)**

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les Fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter les adresses suivantes : www.placementsmackenzie.com ou www.sedarplus.ca.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2026 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB DE DIVIDENDES CANADIENS À RENDEMENT ÉLEVÉ MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 31 mars 2026

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement (3 septembre 2025) jusqu'à la fin de cette période comptable.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

| Parts en \$ CA (symbole boursier : MHDC) | 31 mars 2026 |
|---|-----------------|
| Actif net, à l'ouverture | 20,00 |
| Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation : | |
| Total des produits | 0,68 |
| Total des charges | (0,15) |
| Profits (pertes) réalisés(e)s | 1,12 |
| Profits (pertes) latent(e)s | 3,64 |
| Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation² | 5,29 |
| Distributions : | |
| Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens) | 0,01 |
| Des dividendes canadiens | (0,39) |
| Des gains en capital | (0,07) |
| Remboursement de capital | – |
| Distributions annuelles totales³ | (0,45) |
| Actif net, à la clôture | 24,84 |

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| Parts en \$ CA (symbole boursier : MHDC) | 31 mars 2026 |
|---|-----------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹ | 4 968 |
| Parts en circulation (en milliers)¹ | 200 |
| Ratio des frais de gestion (%)² | 0,62 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)² | 0,62 |
| Ratio des frais d'opérations (%)³ | 0,12 |
| Ratio des frais d'opérations avant les remboursements (%)³ | 0,18 |
| Taux de rotation du portefeuille (%)⁴ | s.o. |
| Valeur liquidative par part (\$) | 24,84 |
| Cours de clôture (\$)⁵ | 24,80 |

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFO présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.
- 5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.